

Bulletin des élections provinciales au Québec:

Objectif du Canada en matière d'émissions de carbone : La contribution actualisée du Canada à l'Accord de Paris, déterminée au niveau national, consiste à réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030. Le Canada s'engage ensuite à atteindre des émissions nettes de GES nulles d'ici 2050.

La Loi canadienne sur la responsabilité en matière d'émissions nettes nulles, qui a reçu la sanction royale le 29 juin 2021, a codifié l'engagement du gouvernement du Canada à ce que le pays atteigne des émissions nettes de GES nulles d'ici 2050. Cette loi exige du gouvernement du Canada qu'il fixe des objectifs nationaux de réduction des émissions à intervalles de cinq ans pour 2030, 2035, 2040 et 2045, qu'il élabore des plans de réduction des émissions pour chaque objectif et qu'il explique comment chaque plan contribuerait à l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette en 2050. Le gouvernement fera appel à des intervenants et à des partenaires clés, comme les gouvernements provinciaux et territoriaux, les peuples autochtones et le Conseil consultatif sur les émissions nettes zéro, entre autres, pour établir ces cibles nationales.

Le mois dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a émis ce que l'ONU a appelé un avertissement " code rouge " sur les impacts potentiellement catastrophiques du changement climatique, et a souligné que l'atteinte d'émissions nettes nulles d'ici 2050 environ et la réalisation de réductions d'émissions plus importantes à court terme d'ici 2030 sont essentielles pour limiter le réchauffement à 1,5°C. La réduction des émissions du Canada en 2030 de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 contribuera à préserver le budget carbone restant et constituera une étape importante vers 2050. Des réductions importantes des émissions d'ici 2030 sont nécessaires pour créer la demande et l'offre de technologies à émissions nettes nulles bien avant 2050.

Le Canada reconnaît que l'élaboration d'une stratégie et de politiques pour passer à une économie neutre en carbone et respectueuse de la nature est essentielle pour faire partie de la transition mondiale qui se transforme de plus en plus en un sprint. À moins d'une décennie de l'échéance de 2030, et alors que les pays du monde entier se dirigent rapidement vers une économie à faibles émissions de carbone, la CDN améliorée du Canada est ambitieuse, nécessaire et réalisable - reflétant à la fois l'ampleur de la crise climatique et l'opportunité économique que représente une action climatique forte.

Fiche de rendement PRINCIPES DIRECTEURS

Pour que nos communautés et nos aires de jeux en plein air demeurent saines, sûres et résilientes face aux changements climatiques, nous envisageons un avenir où nous aurons respecté l'engagement du Canada envers l'Accord de Paris en transformant notre économie et nos systèmes énergétiques, en réduisant notre dépendance au carbone, en protégeant nos espaces naturels et en donnant à tous les Canadiens les moyens de faire partie de solutions climatiques justes. Pour y parvenir, nous préconisons les mesures suivantes :

Une nature protégée

La nature est la base de notre société et de notre économie, elle est un puits de carbone essentiel, une source de nourriture, un lieu de loisirs et de culture. Plus nous la protégeons, mieux nous nous portons.

La terre : Forêts, prairies, toundra - le Canada en regorge, et nous devons donc protéger nos divers paysages, les espèces et le carbone qu'ils contiennent.

L'eau : Rivières, terres humides, océans, lacs et glaciers. Le Canada est connu pour être "riche en eau", mais avec le réchauffement des températures, la fonte des glaces, la prolifération des algues toxiques, les inondations et d'autres impacts climatiques, nous devons protéger soigneusement nos sources d'eau.

L'alimentation : Notre industrie agricole est la troisième plus grande source d'émissions au Canada, mais en même temps, le sol, les plantes et les animaux peuvent être une solution clé pour le climat et repenser l'accès à la nourriture peut aider à réduire la vulnérabilité.

Une économie régénératrice

Les économies existent pour fournir des produits et des services qui améliorent notre bien-être. Il est essentiel d'investir de manière transparente notre temps, notre argent et notre énergie dans des modes de production et de consommation qui servent tous les Canadiens et l'avenir durable que nous souhaitons, et cela nécessitera une transition prudente.

L'énergie : Tout est alimenté par quelque chose, et nous voulons nous assurer que nous nous dirigeons vers les formes d'énergie les plus propres et les plus appropriées à travers notre pays.

Les transports : Le pays étant vaste, le déplacement des personnes et des biens est coûteux pour notre climat. La technologie, l'infrastructure et la planification

communautaire peuvent nous aider à réduire et à passer à de nouvelles (et anciennes) façons de voyager.

Biens : Nous devons tous consommer certaines choses, mais nous voulons que notre gouvernement nous aide à nous éloigner de la société du jetable. Nous voulons consommer uniquement ce dont nous avons besoin, des produits faits pour durer, faits pour être réparés, faits localement, faits de manière responsable et sans emballage inutile.

Une communauté solidaire

Connus pour leur gentillesse, nous voulons nous appuyer sur cette gentillesse canadienne pour créer une culture qui se soucie non seulement du climat et de l'environnement, mais aussi des autres. Nous avons tous droit à un avenir sain et le changement climatique est un sport d'équipe. Nous avons l'habitude de nous battre, mais il est temps maintenant de prendre le relais et d'aider les autres à atteindre leur but. Nous devons travailler ensemble, collaborer, remettre en question nos stratégies et nos modes de pensée dépassés et nous unir pour gagner !

Éduquer : Faites de la place aux connaissances et aux modes d'être et de pensée indigènes.

Inspirer : Une identité canadienne qui est unie, inclusive et invitante.

Défendre les intérêts : Dépolitiser l'environnement et le climat et se concentrer sur une transition juste qui garantit que personne ne sera laissé pour compte.

Élections québécoises - Principaux résultats des partis

La Coalition Avenir Québec (CAQ) : note " C+ ".

Site Web (français seulement) : <https://coalitionavenirquebec.org/fr/>

Plate-forme : <https://coalitionavenirquebec.org/fr/>

Objectif climatique : aucun indiqué ?

Nature protégée : "B-"

Terre :

- Créer trois nouveaux parcs nationaux et agrandir cinq parcs existants.
- Améliorer le Sentier national du Québec.
- Soutenir les villes et les municipalités pour créer et mettre en valeur des espaces verts et améliorer l'accès aux plans d'eau.

- Créer de nouvelles aires protégées et les rendre accessibles au public de façon durable.

Eau

- Création du Fonds bleu, doté d'un budget de 650 millions de dollars pour le prochain mandat, qui sera financé en partie par une augmentation des redevances des industries qui utilisent notre eau.

Alimentation

- Rapprocher les jeunes du secteur agroalimentaire en élargissant l'accès au programme " L'agroalimentaire va à l'école ". Offrir le programme aux écoles qui souhaitent y participer.
- Investir 50 millions de dollars dans l'agriculture durable pour accélérer l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Ajouter 50 millions de dollars pour aider les jeunes agriculteurs à acquérir des terres agricoles.

Rendre les cotisations à l'UPA plus équitables afin de soutenir les petits producteurs et les producteurs débutants.

Économie régénératrice : "C"

- La CAQ veut réduire les GES et faire du Québec un leader de l'économie verte.

Énergie

- Lancement du plus important bloc de projets d'énergie éolienne et d'études pour de nouvelles installations de production électrique.
- Investir 40 millions de dollars pour financer la création du Centre intégré des batteries afin de stimuler l'industrie des batteries et l'innovation.

Transport

- Atteindre 21 500 bornes de recharge de niveau 2 et 2 200 bornes de recharge rapide dans tout le Québec d'ici 2026.

Une communauté solidaire : Aucune information disponible ?

Le Parti Libéral du Québec : Note : B+

"Le livre de jeu des libéraux

- Site Internet : <https://plq.org/en/>
- Plate-forme :
https://secureservercdn.net/45.40.155.193/bmb.7a9.myftpupload.com/wp-content/uploads/2022/06/liberal_playbook.pdf

Objectif climatique : Projet ECO - 100 milliards de dollars d'investissements publics et privés pour repenser notre économie, réduire les émissions de 45 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Nature protégée : "B+"

Terre

- le développement d'une véritable Stratégie pour la protection des milieux naturels et de la biodiversité qui cherchera, entre autres, à soutenir la renaturalisation des milieux naturels, une meilleure gouvernance des zones humides et de meilleurs outils pour protéger les espèces menacées et vulnérables.
- Nous nous engageons à atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées d'ici 2030.
- adopter un projet de loi visant à inclure le droit à la biodiversité et à la préservation de l'environnement parmi les droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés de la personne.

Eau

- Nous proposons une approche à trois niveaux pour mettre en valeur notre eau, la protéger et en assurer une utilisation prudente.
l'eau, la protéger et veiller à ce qu'elle soit utilisée avec soin. Nos priorités sont d'assurer sa qualité pour la consommation humaine ainsi que pour la biodiversité, et de réduire la consommation.
- Un gouvernement libéral multipliera par 6 les redevances sur l'eau. Les industries qui utilisent notre eau dépensent près de 3 millions de dollars en redevances annuelles alors qu'elles utilisent au moins mille milliards de litres d'eau - l'équivalent de 250 000 piscines olympiques. Ce n'est tout simplement pas suffisant. Les sommes recueillies grâce à l'augmentation des redevances serviront à soutenir la mise à niveau des systèmes de traitement des eaux usées en collaboration avec les municipalités et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans nos lacs.
- Nous proposons donc de financer l'installation de compteurs d'eau dans tous les bâtiments non résidentiels afin de réduire la consommation et d'établir un programme volontaire pour le secteur agricole.
- mettre en œuvre des stratégies régionales pour prévenir l'érosion des berges. Ce travail doit tenir compte des différentes réalités de chacune de nos régions. Nous travaillerons également à l'élaboration d'un plan pour un meilleur accès aux cours d'eau, dont le fleuve Saint-Laurent.
- Le déversement de déchets miniers dans les lacs ne sera plus une option. De plus, nous voulons augmenter rapidement la valeur annuelle des travaux de restauration des mines abandonnées, en priorisant les sites dont la contamination compromet la qualité de l'eau potable des résidents ou le développement économique et touristique des communautés touchées.

Alimentation

- Permettre le morcellement des terres agricoles tout en s'assurant que cette possibilité ne devienne pas un bar ouvert aux promoteurs immobiliers et à la spéculation. Créer une incitation fiscale à la vente de terres à la relève pour apporter un soutien supplémentaire aux jeunes agriculteurs ; Réglementer l'acquisition de

terres agricoles par des personnes qui n'ont pas l'intention de cultiver des terres à fort potentiel agronomique ;

- soutenir les agriculteurs dans leur transformation vers une agriculture plus verte et limitée en pesticides, et mettre en place un guichet unique pour s'adapter à l'évolution rapide de la réglementation

- lancer la Stratégie de l'eau qui comprend 63 mesures et inclut une variété d'investissements totalisant plus de 550 millions de dollars. Assurer une eau de qualité à la population, protéger et restaurer les milieux aquatiques, promouvoir l'utilisation durable de l'eau et miser sur le potentiel économique de l'eau sont autant d'éléments essentiels pour l'avenir du Québec.

Économie régénératrice : "A-"

Une fois pour toutes, il faut cesser de présenter l'économie et l'environnement et la lutte contre les changements climatiques comme étant opposés. Notre projet ECO est la preuve que nous pouvons combiner ces éléments pour propulser le Québec vers l'avant. nous proposons de mettre en place un nouvel indicateur de progrès socio-économique (Genuine Progress Indicator) pour le Québec. Élaboré, calculé et publié annuellement par l'Institut de la Statistique du Québec, pour chacune des régions et pour l'ensemble de la province, il permettra de mesurer de façon plus précise et réaliste l'évolution de la société québécoise et les impacts de nos projets et de nos politiques publiques.

Transport

- améliorer notre offre de transport public dans les régions métropolitaines ainsi que dans les régions.

- Aucun nouveau projet autoroutier ne sera annoncé dans les régions métropolitaines tant que nous n'aurons pas réalisé une analyse neutre et transparente des interactions entre la mobilité, l'urbanisme et les offres de services de transport public dans ces régions.

- Nous triplerons le nombre de bornes de recharge du réseau public pour les véhicules électriques. Dans le cadre de cet exercice, nous veillerons également à ce que les municipalités des zones rurales disposent d'au moins une borne de recharge. De plus, dans le cadre de la refonte du Code du bâtiment, nous prévoyons l'ajout de bornes de recharge électrique dans tous les nouveaux bâtiments et nous mettrons également en place des objectifs d'installation dans les bâtiments existants, afin qu'il y ait le plus grand nombre possible de bornes de recharge partout au Québec, et ce, dans les meilleurs délais.

Énergie

- énergie propre par l'hydrogène vert, nationaliser la distribution

- pour décarboniser notre économie par l'électrification et l'hydrogène vert, nous aurons besoin de beaucoup d'énergie verte, près de 80% de plus qu'aujourd'hui.

- un plan d'efficacité énergétique qui permettra de réduire de deux tiers notre gaspillage d'énergie d'ici 10 ans. Cela représente une réduction d'environ 10 % de la facture énergétique du Québec.
- Le PLQ s'engage à mettre fin à l'exploration et à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel sur son territoire. Cela signifie qu'aucun nouveau permis d'exploration ne sera émis, que les permis d'exploitation en cours seront arrêtés et que les fonds nécessaires seront investis pour identifier et sécuriser plusieurs dizaines de forages abandonnés qui sont à l'origine de fuites de méthane et de contaminations des sols. L'exploitation du pétrole et du gaz naturel n'est pas, même à titre temporaire, une solution à la lutte contre les changements climatiques ni un moyen d'atteindre les objectifs climatiques internationaux.
- Nous devons retirer la Caisse de Dépôt et Placement du Québec des énergies fossiles d'ici 5 ans. En 2017, la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ) dans les énergies fossiles s'élevaient à un montant record de 18,5 milliards de dollars, soit 6,2 % de son portefeuille. La Caisse s'est engagée à liquider ses actifs dans le secteur pétrolier d'ici la fin de 2022 et prévoit également la fin de tout investissement dans la construction de nouveaux pipelines. Nous devons veiller à ce que cette transformation se fasse rapidement.
- Nous travaillerons également avec Energir pour accélérer sa décarbonisation. Nous ne devons pas chercher à faire croître ce réseau, mais plutôt à l'utiliser de manière plus responsable.

Une communauté solidaire : "A-"

Éduquer (plusieurs façons de savoir)

- nous soutiendrons le déploiement de projets éducatifs plus spécifiques axés sur la science. Nous souhaitons voir davantage de programmes de "science studies" afin d'éveiller l'intérêt des jeunes au défi majeur de la lutte contre le changement climatique et de développer une soif plus soutenue pour les carrières scientifiques.

Inspirer (unir et soutenir)

- Nous nous engageons à revoir la proportion des redevances minières qui sont versées aux communautés locales.
 - instaurer la gratuité du transport en commun pour les étudiants et pour les personnes âgées de 65 ans et plus partout au Québec, sans frais pour la société de transport. Nous allons également implanter progressivement le Passeport Mobilité partout au Québec. Il s'agit d'une application et d'une carte de mobilité universelle qui peut être utilisée dans tous les services de transport durable du Québec.
 - Nous nous sommes engagés à présenter un plan d'action clair pour lutter contre le racisme systémique dès la première année de notre mandat.
- La protection des minorités nous invite également à protéger et à promouvoir les droits de la communauté LGBTQ+.
- de la communauté LGBTQ+.

- Il va sans dire que nous devons assurer le suivi des recommandations relatives au gouvernement du Québec, par exemple la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous nous engageons également à lancer une enquête publique sur la question des écoles résidentielles.

Promouvoir (dépolitiser)

- Le Premier ministre sera directement responsable de la réalisation de ces objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de sa responsabilité en matière de lutte contre le changement climatique. Afin d'assurer une coordination gouvernementale efficace, le premier ministre sera appuyé par un agent scientifique chargé de la question, basé au ministère du Conseil exécutif.

- Le Parti libéral du Québec organisera une " COP-Québec ", qui réunira des scientifiques, des chercheurs et des gouvernements de toute l'Amérique du Nord. Pour chaque État, ce sera l'occasion de faire le point sur les mesures mises en place en matière de changements climatiques et de concrétiser des collaborations qui mettront à profit l'expertise du Québec, dont l'hydroélectricité. Nous viserons à tenir cet événement dans les 100 premiers jours d'un gouvernement libéral.

- Une loi sur la neutralité carbone sera adoptée et établira des objectifs quinquennaux pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Des objectifs spécifiques dans le secteur du pétrole et du gaz sont prévus. L'exercice nécessaire de réduction des GES doit se faire en tenant compte des impacts sur les familles et les entreprises. Nous avons besoin de prévisibilité si nous voulons réussir. Il est essentiel de réfléchir à une transition équitable.

- Une fois pour toutes, il faut cesser de présenter l'économie et l'environnement et la lutte contre le changement climatique comme étant opposés. Notre projet ECO est la preuve que nous pouvons combiner ces éléments pour propulser le Québec vers l'avant. nous proposons de mettre en place un nouvel indicateur de progrès socio-économique (Genuine Progress Indicator) pour le Québec. Élaboré, calculé et publié annuellement par l'Institut de la Statistique du Québec, pour chacune des régions et pour l'ensemble de la province, il permettra de mesurer de façon plus précise et réaliste l'évolution de la société québécoise et les impacts de nos projets et de nos politiques publiques.

Le Parti Québécois (PQ) : Note "A-

- site web (en français uniquement) : <https://pq.org/>
- Plate-forme (en français seulement) : <https://pq.org/wp-content/uploads/2022/04/cahier-projet-nationalv2.pdf>

Objectifs climatiques : fournir un cadre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 par l'adoption d'un budget et d'une loi-cadre contraignante qui permettra de relever les ambitions climatiques du Québec et l'objectif 2030 conformément à

l'objectif fixé lors de la COP26 à Glasgow et dans l'esprit de la et dans l'esprit de la juste part du Québec dans la lutte contre les changements climatiques changements climatiques ;

Nature protégée : "A"

- Le territoire du Québec est indissociable de notre identité nationale. Il caractérise notre fierté et marque profondément notre histoire ; nos forêts à perte de vue, notre grand fleuve, nos rivières sinueuses et nos déserts blancs sont devenus de véritables symboles du Québec. Portant d'abord l'empreinte des Autochtones, notre territoire conditionne notre existence et incarne notre avenir. À l'image de notre peuple, notre territoire est accueillant et sait charmer les touristes qui viennent du monde entier pour le visiter, en toutes saisons. Riche en ressources naturelles, il nous impose d'assurer sa pérennité et son exploitation durable, afin de garantir une économie en harmonie avec les communautés locales.

Terre

- Travailler avec les municipalités pour que les lois et règlements sur l'aménagement du territoire reflètent les impératifs de la transition écologique et du développement, tout en allouant une partie du Plan québécois des infrastructures (PQI) au verdissement des municipalités ;

- Améliorer le programme de remboursement de taxes pour les propriétaires de certaines aires naturelles protégées sur des terres privées.

aires naturelles protégées sur des terres privées afin de protéger la biodiversité et la conservation naturelle, la biodiversité et les milieux naturels, mais aussi, à plusieurs égards, la santé la santé, l'économie et le bien-être de nos communautés, pour un bénéfice collectif bénéfice collectif ;

- d'intégrer le principe du pollueur-payeur en matière de contamination de l'air, du sol et de l'eau ;

Eau

- affirmer notre souveraineté sur le fleuve et le golfe du Saint-Laurent, protéger leur faune et leur flore et le golfe du Saint-Laurent, protéger leur faune et leur flore, et perpétuer la Voie maritime ;

- accroître l'accessibilité des citoyens aux voies navigables

- garantir la protection de l'eau potable et son accès à tous les citoyens ;

- exclure le commerce de l'eau des traités commerciaux internationaux

- assurer une gestion publique et collective de l'eau en augmentant de façon significative la en augmentant de façon significative la redevance perçue pour l'utilisation commerciale et industrielle de l'eau, y compris

incluant un programme de soutien aux municipalités pour la modernisation et la mise à niveau du traitement de l'eau

pour la modernisation et la mise à niveau des infrastructures de traitement des eaux usées ;

- Protéger les zones humides, les milieux naturels et les cours d'eau en renforçant les mesures existantes.

Protéger les zones humides, les milieux naturels et les cours d'eau en renforçant la législation existante et en veillant à ce qu'elle soit appliquée ;

- Protéger les zones marines et côtières, notamment en luttant contre l'érosion du littoral ;

- assurer une gestion responsable et intelligente de nos forêts, en limitant au maximum les écosystèmes et les communautés, et en optimisant le captage des GES ;

Alimentation

- développer l'indépendance alimentaire par l'utilisation durable des ressources agroalimentaires

- promouvoir la souveraineté alimentaire par des mécanismes de contrôle de l'offre nationale ;

- assurer une gestion publique et collective de nos terres agricoles, pour permettre à nos agriculteurs d'y accéder

- s'assurer que la propriété de nos terres agricoles demeure au Québec, afin de freiner l'accaparement des terres par des intérêts étrangers ou financiers ;

- renforcer la protection de nos terres agricoles, notamment face à l'étalement urbain, afin d'assurer, entre autres, que l'étalement urbain afin d'assurer, entre autres, la protection accrue des boisés, des forêts et des milieux humides ;

- soutenir le transfert des fermes à la prochaine génération d'agriculteurs ;

- encourager le développement de l'agriculture en serre à l'année ;

- encourager la production agricole biologique et diversifiée ;

- réglementer l'utilisation des engrais chimiques et promouvoir des alternatives, tout en accompagnant réglementer l'utilisation des engrais chimiques et promouvoir des alternatives, tout en accompagnant les entreprises dans ce virage vert ;

- Ajouter des dispositions réglementaires supplémentaires afin de promouvoir l'agriculture durable ;

- Maintenir la gestion de l'offre pour la production de lait, de poulet, de dinde, d'œufs de table et d'œufs d'incubation ;

- Soutenir l'agriculture urbaine à l'échelle commerciale et personnelle ;

- soutenir les entreprises agricoles et agroalimentaires dans le développement de leurs produits, au Québec et sur les marchés internationaux ;

- Élaborer une politique d'achat de produits alimentaires locaux dans les institutions publiques (par exemple, les institutions (par exemple, les garderies, les écoles, les hôpitaux, etc.))

- encourager les Québécois à consommer des produits alimentaires locaux ; - légiférer pour réduire le gaspillage alimentaire ;

- légiférer pour réduire le gaspillage alimentaire ;

- encourager les producteurs agroalimentaires à faire don de leurs produits non commercialisables à des banques alimentaires ou à des organismes communautaires, tout en leur offrant un soutien financier pour leur assurer un coût nul ;
- assurer une pêche durable sur l'ensemble du territoire maritime du Québec ;
- soutenir, développer et promouvoir la transformation et la consommation des produits marins au Québec ;
- assurer à tous les travailleurs agricoles et à ceux de la transformation des produits marins un revenu et des conditions de travail décentes tout en travaillant à réduire la dépendance à l'égard des travailleurs étrangers temporaires ;
- promouvoir la formation dans le secteur des métiers de la mer dans les régions maritimes du Québec ; promouvoir la formation dans le secteur des métiers de la mer dans les régions maritimes du Québec ;
- soutenir le transfert des permis de pêche et des entreprises à la prochaine génération à la prochaine génération ;
- identifier des aires protégées sur l'ensemble du territoire, dans le sud comme dans les régions nordiques, en vue de protéger la biodiversité qui est au cœur du patrimoine naturel du Québec ;

Économie régénératrice : "B+"

Énergie

- contribuer à l'expansion du marché du carbone (SPEDE), notamment en supprimant progressivement les allocations gratuites, en augmentant le nombre de protocoles de compensation et les protocoles de compensation, et en encourageant d'autres partenaires internationaux à se joindre aux partenaires internationaux ;
- Mettre en œuvre une politique environnementale basée sur le concept d'économie circulaire en promouvant l'éco-conception des produits afin de lutter contre l'obsolescence programmée, des pratiques de recyclage plus efficaces, et des pratiques de recyclage, ainsi que des circuits courts de production-consommation reflétant la philosophie du quadruple R (récupérer, réutiliser, recycler, réparer) ;

Biens

- renouveler notre politique industrielle en misant sur une meilleure utilisation des ressources naturelles, sur la lutte contre le gaspillage des ressources, sur la lutte contre le gaspillage des ressources et l'obsolescence programmée, sur l'identification de l'obsolescence programmée, sur l'identification des niches critiques face aux défis d'une économie énergétique, et sur les acteurs économiques locaux qui s'impliqueront à long terme dans le long terme ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat vert auprès des PME québécoises par des politiques d'achat et de soutien public, en mettant l'accent sur le développement de l'économie sociale, des coopératives et de l'entrepreneuriat social ;

- doter le Québec d'une politique d'investissement responsable pour la gestion de l'épargne des Québécois, incluant le retrait des investissements dans les énergies fossiles et des investissements dans les énergies fossiles et en modifiant la législation de la CDPQ ;

- Adopter une politique commerciale et tarifaire durable, c'est-à-dire qui tienne compte du coût écologique (dont l'empreinte carbone) et social des biens et services importés ;

- améliorer la Charte du bois, utiliser davantage de bois québécois dans la construction d'infrastructures au Québec et s'assurer que les besoins domestiques du Québec sont satisfaits avant d'autoriser la construction d'infrastructures.

besoins intérieurs sont satisfaits avant d'autoriser l'exportation de la ressource ;

Transports :

- réduire la demande de transport en : favorisant le télétravail ; favorisant la densification douce des centres urbains, notamment autour des transports en commun ; soutenant les municipalités dans leurs efforts de lutte contre l'étalement urbain.

- Déplacer la demande de transport vers d'autres modes en : développant l'offre de transport actif sur l'ensemble du territoire québécois ; soutenant les projets de transport collectif dans toutes les régions du Québec ; soutenant les projets de transport collectif dans toutes les régions du Québec, dans une optique du bon mode au bon moment et au bon endroit ; améliorant les incitatifs au covoiturage et à l'autopartage.

- Améliorer les transports existants en accélérant l'électrification des transports, tant individuels que collectifs, y compris le développement d'une filière industrielle pour les véhicules électriques de tous types.

- mettre en place, en partenariat avec les grandes entreprises et les transporteurs publics, des systèmes de transport collectif reliés à des parkings relais pour améliorer la fluidité des grands axes routiers autour des grands centres urbains, afin de réduire le transit occasionnel d'automobilistes mono-occupants aux heures de pointe ;

- créer une agence de transport décentralisée, dont la mission sera de coordonner l'entretien des réseaux de transport et la gestion de la construction des infrastructures de transport ;

- assurer l'accessibilité intra et interrégionale des régions du Québec ;

- de revendiquer auprès du gouvernement fédéral la compétence en matière de transport ferroviaire sur le territoire québécois ;

- de favoriser le développement du transport ferroviaire et maritime des personnes et des marchandises, dans le but de réduire le camionnage ;

Une communauté solidaire : "B+"

Éduquer (multiples façons de savoir)

- mobiliser la société civile québécoise et la mettre à contribution en convoquant un dialogue social sur l'urgence climatique pour élaborer des stratégies régionales et

nationales de et des stratégies nationales de transition écologique et en créant un conseil national de la transition pour en assurer le suivi ;

- promouvoir l'éducation à l'environnement et développer la recherche fondamentale et appliquée dans ce domaine, notamment en adoptant une politique de recherche et développement axée sur l'émergence d'une société résiliente et d'une économie durable et soutenable ;

- la mise en valeur des noms de lieux autochtones, notamment dans les espaces naturels tels que les rivières ; les lieux naturels tels que les rivières ;

Inspirer (unir et soutenir)

- renforcer l'adaptation de nos communautés aux impacts du dérèglement climatique et s'assurer que et s'assurer que les taxes appliquées sont utilisées pour la transition écologique, économique et sociale transition écologique, économique et sociale ; aider financièrement les entreprises à s'électrifier progressivement toutes

- Mettre en place une politique nationale spécifique pour la protection de nos paysages en collaboration avec les municipalités et les communautés locales, y compris les communautés autochtones, afin de développer davantage d'aires protégées et de garantir le principe de garantir le principe d'acceptabilité sociale par rapport à tout projet d'exploitation minière ou forestière.

Préconiser (dépolitiser)

- développer des indicateurs de développement économique qui reflètent mieux le progrès économique et social de notre société en prenant en compte les services écologiques fournis par notre environnement naturel ;

- introduire, dans l'analyse de chaque investissement et achat public le calcul de son impact écologique, ainsi que des critères environnementaux dans les appels d'offres publics ;

- placer la lutte contre les changements climatiques au cœur de la politique de coopération internationale du Québec.

- Développer l'expertise et les ressources humaines gouvernementales et municipales afin d'assurer l'application des lois et le respect des normes environnementales ;

- inscrire la pérennité de notre environnement naturel et la protection de la biodiversité

dans la Constitution du Québec et faire en sorte que l'État québécois soit le seul décideur

le seul décideur en matière d'environnement sur son territoire ;

Québec Solidaire : Note "A"

"Nettoyons l'air -> l'air"

- site web : <https://en.quebecsolidaire.net/>
- Platform: <https://v.fastcdn.co/u/7dad2151/62412696-0-QS-Platform-2022.pdf>

Objectifs climatiques : adopter une législation climatique qui réduise les gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990, dans le but ultime d'être neutre en carbone d'ici 2050.

Nature protégée : "A-"

Territoire :

- garantira que 30 % de la masse continentale du Québec et de sa diversité écologique seront protégés d'ici 2030, notamment dans le sud du Québec.
- construira des corridors fauniques
- nous étendrons le réseau de la SÉPAQ et exercerons le droit d'expropriation des terrains vacants dans les villes afin de créer des espaces verts ; nous assurerons une protection adéquate des boisés et des milieux humides existants et des animaux qui y vivent, tout en soutenant les initiatives des citoyens. Nous protégerons les cours d'eau et faciliterons l'accès du public aux rives naturelles.

Eau

accorder au fleuve Saint-Laurent le statut de personne morale.

- Nous augmenterons significativement les redevances pour les entreprises qui utilisent l'eau potable à des fins commerciales et nous interdirons progressivement aux entreprises privées d'embouteiller l'eau potable au Québec.

Alimentation

- Afin de nourrir la population québécoise avec des produits sains, accessibles et locaux, Québec Solidaire améliorera les programmes de soutien à l'agriculture biologique et durable locale.
- Nous mettrons en place une politique d'approvisionnement alimentaire local dans le secteur public qui comprend un objectif de 70 % d'aliments locaux et de 50 % de repas à base de plantes.
- Nous offrirons également un soutien et une aide financière aux agriculteurs pour les aider à utiliser moins de pesticides et à atteindre des émissions nettes de GES nulles en encourageant une transition vers l'agriculture végétale. Nous offrirons un soutien technique et financier pour la transition de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique et rembourserons la certification biologique. En outre, nous mettrons en place des mécanismes pour éviter d'avoir à utiliser des intrants agricoles qui compromettent la santé des populations et des écosystèmes (par exemple, le glyphosate et les néonicotinoïdes).
- empêcher l'étalement urbain d'empiéter sur les terres agricoles. Nous adopterons des règlements de protection des terres qui favorisent l'exploitation de petites parcelles et le logement des agriculteurs. Nous favoriserons le développement de l'agriculture urbaine et l'agriculture d'autoconsommation. Nous créerons également des zones agricoles publiques (land trusts) et les mettrons à la disposition des jeunes agriculteurs.

- Pour diversifier et renforcer l'offre alimentaire locale, Québec Solidaire créera des structures collectives de production et de transformation.
Nous développerons un réseau public d'abattoirs régionaux tout en finançant des centres régionaux de transformation bioalimentaire qui soutiennent la production et la transformation d'aliments à faible empreinte écologique,

à savoir les protéines d'origine végétale. Nous créerons également de nouveaux marchés publics et améliorerons les marchés existants afin de raccourcir les chaînes d'approvisionnement.

- Afin de stimuler le développement des communautés maritimes du Québec, Québec Solidaire favorisera la vente locale des produits de la mer du Québec. Nous utiliserons un système commun de traçabilité et d'identification des produits maritimes locaux et durables, et nous créerons des outils de coordination de l'offre, notamment des plateformes de commercialisation communes et des réseaux de pêche communautaires.

Économie régénératrice : "A"

- des taxes vertes pour faire payer les grands pollueurs pour les dommages causés par leurs activités économiques. Nous instituerons un budget carbone assorti d'objectifs de réduction annuels et sectoriels et fixerons des objectifs pour les plans de transition régionaux.

Transports

- Dans la ville et ses environs, nous lancerons un grand projet d'infrastructure pour construire un réseau ferroviaire électrique public pour les marchandises et les voyageurs.

- Faire du transport public (tramways, trains, bus électriques) le point central de cette transformation, dans les villes, les villages et les zones rurales, et faire appel à des entreprises publiques pour mener à bien ce changement.

ce changement. Nous développerons un système de transport qui réduira la dépendance à l'égard des véhicules à occupation unique et favorisera plutôt les mesures de transport actif, le covoiturage et le transport sur de courtes distances.

- nous créerons un vaste réseau de bornes de recharge et un système régional de récompenses et de pénalités dans le but d'interdire la vente de tous les nouveaux véhicules à essence d'ici 2030, et nous développerons des réseaux cyclables sûrs dans les petites, moyennes et grandes zones urbaines.

- pour que chacun puisse se déplacer à un coût abordable, Québec Solidaire réduira de 50 % le prix des transports en commun, avec l'objectif à long terme de les rendre gratuits.

Énergie

- nationaliser et décentraliser tous les fournisseurs d'énergie renouvelable (éolienne, solaire, etc.) afin de rendre la production d'énergie entièrement publique au Québec et d'assurer son développement structuré.

- maintiendra l'interdiction des forages pétroliers et gaziers sur l'ensemble du territoire québécois et s'assurera que la Caisse de dépôt et placement du Québec se désinvestisse des entreprises de cette industrie. Tout nouvel oléoduc ou gazoduc au Québec sera interdit.

- Ce nouveau contrat jettera les bases d'une industrie des métaux pour batteries durable et responsable, de l'extraction jusqu'au recyclage. Nous favoriserons l'énergie locale produite à partir de la biomasse et d'autres sources renouvelables et résiduelles. Nous transformerons également nos pratiques d'exploitation forestière en développant des fermes forestières et des forêts communautaires à usages multiples. Enfin, nous fixerons des objectifs pour le bois d'œuvre résineux en donnant la priorité à la rénovation et à la restauration écologiques des bâtiments existants, puis à la construction de nouveaux bâtiments plus écologiques.

Biens

- Pour réduire le gaspillage et prolonger la durée de vie des produits de consommation, Québec Solidaire mettra fin à l'obsolescence programmée et légifèrera le droit à la réparation. Nous prioriserons les appareils électroménagers et les appareils de communication, incluant les différents types d'ordinateurs et rendrons les services de réparation exempts de taxes. Nous mettrons en place une loi pour lutter contre le gaspillage alimentaire et bannirons progressivement les produits à usage unique dans la mesure du possible.

- Pour encourager la consommation locale et promouvoir une économie sociale et circulaire, Québec Solidaire créera une certification " Made in Québec " et une politique d'approvisionnement local.

Une communauté solidaire: "A"

Éduquer (plusieurs façons de savoir)

- Pour assurer une transition juste vers une économie nette zéro carbone, nous créerons un fonds de requalification de la main-d'œuvre pour aider les travailleurs des industries polluantes à trouver des emplois verts qui correspondent à leurs compétences.

- Pour s'assurer que tous les agriculteurs québécois et tous les modèles agricoles soient représentés, Québec Solidaire modifiera la loi pour favoriser le pluralisme syndical.

Inspirer (unir et soutenir)

- Pour protéger la population, les Premières Nations et notre territoire des effets de la crise climatique, Québec Solidaire mettra en place des mesures d'adaptation importantes.

- Pour assurer un bon niveau de vie à tous les Québécois lorsqu'ils quitteront le marché du travail, Québec Solidaire créera un régime public universel de retraite. Ce régime comprendra une rente minimale de 10,4 % pour tenir compte du travail non rémunéré qui est majoritairement effectué par les femmes.

- Pour donner un salaire décent à tous les travailleurs et travailleuses à faible revenu, Québec Solidaire augmentera le salaire minimum à 18 \$/heure dès son arrivée au pouvoir, puis continuera à l'augmenter pour sortir les travailleurs et travailleuses à faible revenu de la pauvreté.
- augmenter l'aide sociale afin qu'elle couvre les besoins essentiels de tous les bénéficiaires. Nous lancerons également un projet pilote de revenu minimum garanti.
- Québec Solidaire exigera que les organismes du secteur public adoptent un taux d'embauche de 25 % pour les minorités visibles et ethniques jusqu'à ce que l'objectif global de 18 % soit atteint. Nous veillerons également à renforcer le Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les groupes historiquement sous-représentés, notamment dans le secteur public québécois, et à augmenter temporairement le taux d'embauche des personnes handicapées jusqu'à l'atteinte d'un objectif global de 10 %.
- Pour lutter contre la criminalisation des Autochtones, des personnes racisées et marginalisées, Québec Solidaire mettra fin au profilage racial.
- Nous allouerons des fonds importants pour rendre les services municipaux et les transports universellement accessibles. De plus, toutes les nouvelles constructions commerciales devront être basées sur le design universel, afin de garantir l'accessibilité pour tous ; nous offrirons des incitatifs financiers pour compenser les dépenses d'accessibilité universelle en milieu de travail. Enfin, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre les activités récréatives, culturelles, sociales, sportives et de plein air accessibles aux personnes handicapées.
- Nous créerons une Commission sur le racisme systémique et mettrons en œuvre ses recommandations. Nous veillerons également à ce que les recommandations de la Commission des droits de la personne soient mises en œuvre.
- rendre obligatoire la parité hommes-femmes au sein du Cabinet et dans tous les rôles décisionnels des services publics et des sociétés appartenant au gouvernement.

Plaidoyer (dépolitisation)

- assurer un financement adéquat de la mission des groupes d'action communautaire indépendants
- Pour relocaliser notre économie, devenir moins dépendants des importations et combattre les disparités mondiales Nord-Sud, Québec Solidaire renégociera les traités de libre-échange que le Canada a négociés au nom du Québec, dans le but de conclure des accords de coopération commerciale internationale qui respectent les droits individuels et collectifs, notamment ceux des peuples autochtones, ainsi que la justice sociale et environnementale.
- Pour renforcer notre système démocratique afin qu'il reflète réellement la volonté du peuple, Québec Solidaire reformera le mode de scrutin et établira un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui permettra d'atteindre la parité hommes-femmes. Nous autoriserons les référendums d'initiative citoyenne et

donnerons aux électeurs le pouvoir de démettre les élus de leurs fonctions. Nous abaisserons l'âge du vote à 16 ans pour favoriser le débat public.

- Pour que la politique québécoise soit véritablement entre les mains des citoyens, Québec Solidaire mettra en place des instances régionales dotées de budgets et de pouvoirs déterminés.

- Pour favoriser la transparence et lutter contre la corruption, Québec Solidaire facilitera l'accès à l'information d'intérêt public en obligeant les organismes gouvernementaux à publier leurs informations dans un format compréhensible et accessible.

- Pour s'assurer que les services publics sont réellement orientés vers les personnes qu'ils doivent servir, Québec Solidaire ramènera la gouvernance locale, introduira des mécanismes d'imputabilité et augmentera la participation des citoyens à la prise de décision. Québec Solidaire permettra aux résidents permanents de voter aux élections municipales.

Parti conservateur du Québec : Note : F

"Libre dans nos propres maisons"

- site web : <https://www.conservative.quebec/>
- Plate-forme : <https://www.conservative.quebec/platform>

Objectifs climatiques : aucun indiqué

Nature protégée : "F"

- Tirer le meilleur parti de nos ressources naturelles
- Relancer le projet de GNL au Québec
- Investir dans les infrastructures pour la mise en œuvre de grands projets miniers

Économie régénératrice : "D"

- Encourager l'entrepreneuriat environnemental
- Exiger l'abolition de la taxe fédérale sur le carbone

Transport :

- promouvoir le transport public en offrant des bus gratuits plutôt que d'investir dans un tramway " coûteux et inutile " à Québec.
- Électrification progressive des transports
- suppression progressive des subventions aux véhicules électriques et des subventions aux biocarburants

Énergie

- permettre l'exploration de nos ressources gazières afin de rendre le Québec autosuffisant en énergie et aider nos alliés européens à accéder à une énergie plus verte.
- suspendre les taxes sur l'essence pour aider les familles québécoises à faire face à l'augmentation du coût de la vie.

Biens :

-mettre fin à la taxation de la revente de tous les biens de consommation usagés, y compris les automobiles.

Une communauté solidaire : "F"

- Servir la diversité de l'éducation